Sheikh ‘Alî Ibn Khoudayr Al-Khoudayr

Sheikh ‘Alî Al-Khoudayr

Sheikh 'Alî Ibn
Khoudayr Al-Khoudayr

Nom : ‘Alî Ibn Khoudayr Ibn Fahd Al-Khoudayr, né en l’an 1374 de l’Hégire dans la ville de Riyad en Arabie Saoudite.

Il a été diplômé de la faculté d’*Ousoûl Ad-Dîn* (Les Fondements de la religion) de l’Université Al-Imâm dans la ville de Qassîm, en l’an 1403 de l’Hégire.

Ses Etudes et ses Professeurs :

Il commença à étudier durant sa jeunesse alors qu'il était au lycée et il débuta par des études coraniques sur la récitation du Coran et ses règles auprès du noble **Sheikh 'Abd Ar-Ra`oûf Al-Hanâwy**, puisse Allah lui accorder Sa miséricorde et le faire habiter Son vaste Paradis.

Egalement, parmi les premiers auprès desquels il rechercha la science, avant son entrée à la faculté, figurent le noble **Sheikh 'Alî Ibn 'Abdallah Al-Jadrân** et le noble Sheikh, le Juge **Mouhammad Ibn Mouhîza'** (il était parmi les plus grands juges à l'époque du Sheikh Mouhammad Ibn Ibrâhîm), puisse Allah leur accorder Sa miséricorde et les faire habiter dans Son vaste Paradis.

De même, parmi les savants dont il a été l'élève et qui n'ont pas été mentionnés précédemment :

- Son Eminence, le noble **Sheikh Hammoûd Ibn 'Oqlâ Ash-Shou'ayby**, puisse Allah lui accorder Sa miséricorde et le récompenser grandement de la part de l'Islam et des musulmans. Il étudia, auprès de lui, **le Tawhîd, le Dogme et d'autres matières**, et ceci jusqu'à la mort du Sheikh.

- Le noble **Sheikh Mouhammad Ibn Sâlah Al-Mansoûr**, puisse Allah lui accorder Sa miséricorde, auprès duquel il étudia durant quatre années, de 1409 à début 1413 de l'Hégire. Il étudia **le Tawhîd, la jurisprudence islamique, la science des héritages, le hadîth et la grammaire arabe**.

- Le noble **Sheikh Muohammad Ibn Sâlah Al-'Outhaymîn**, puisse Allah lui accorder Sa miséricorde, auprès duquel il étudia quatre années, de 1400 à 1403 de l'Hégire. Il étudia, avec lui, **la jurisprudence islamique**.

- Le noble **Sheikh 'Abdallah Ibn Mouhammad Ibn 'Abdallah Âla Houssayn**, puisse Allah lui accorder Sa miséricorde, chez qui il étudia **la jurisprudence islamique**.

- Le noble **Sheikh, l'ascète Mouhammad Ibn Soulaymân Al-'Alît** auprès de qui il étudia **des livres sur l'ascétisme** (*Kitâb A-Zouhd* de Wakî' Ibn Al-Jarrâh et *Kitâb Al-Wara'* de l'Imam Ahmed Ibn Hanbdal), puisse Allah accorder Sa miséricorde à tous.

Ses cours scientifiques :

Il a des cours scientifiques qu'il dispense dans les matières du **Tawhîd, du Dogme (Al-'Aqîda) et de la jurisprudence islamique**. Il commença à dispenser ses premiers cours dans les mosquées, en l'an 1405 de l'Hégire, en enseignant **la jurisprudence et la terminologie du Hadîth**. Le nombre d'élèves ne dépassaient alors pas cinq étudiants. De là, il continua l'enseignement jusqu'à nos jours en dispensant des cours quotidiennement et principalement après les prières d'Al-Fajr et d'Al-'Ishâ.

De nombreux étudiants furent ses élèves à l'intérieur comme à l'étranger et parmi eux sont sortis des juges, des docteurs, des professeurs, des prêcheurs et des chercheurs en science.

Ses écrits et ses livres :

La plupart de ses écrits sont des textes répandus entre ses élèves et autres dans les sciences du **Tawhîd et de la jurisprudence**.

Parmi ses livres édités, on compte ***Kitâb Al-Jam' wa At-Tajrîd fî Charh Kitâb At-Tawhîd***, ***At-Tawdîh wa At-Tatimmâte 'alâ Kachf Ach-Choubouhâte***, ***Al-Haqâ`iq fî At-Tawhîd*** et ***Kitâb Al-Mahâky fîhi Al-Ijmâ' min Al-Ahkâm Al-Fiqhiya***.

Nous implorons Allah, exalté soit-Il, de lui accorder le succès, de le protéger, de le bénir et de lui pardonner, ainsi qu'à ses parents et sa famille. Et nous l'implorons de protéger et d'accorder le succès à ses professeurs encore en vie et de pardonner et d'accorder Sa miséricorde à ses professeurs décédés.

Nous implorons Allah de faire triompher l'Islam et les musulmans, d'accorder la puissance au Jihad et aux moudjahidines et de faire périr les ennemis de l'Islam. Que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur notre Prophète Mouhammad, sa famille et tous ses compagnons.